A LA CORBEILLE FLEURIE

Ed. PINAUD,

Parfumeur, Savonnier, Chimiste,

FOURNISSEUR DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE,

230, Rue St. Martin, à Paris.

Fabrique de **Parfumerie fine** et **Savon de toilette**, Maison réputée pour la bonne qualité de ses produits, ses parfums pour les mouchoirs, ses eaux de toilette connues dans le monde entier. Jusqu'à présent le commerce de parfumerie a été discrédité par les mauvais produits qu'on expédiait sur le continent et aux colonies. Nous recommandons particulièrement la maison **Ed. Pinaud** comme une maison hors ligne pour le soin qu'elle apporte à sa fabrication et au cachet distingué qu'elle sait donner à tous les produits qui portent sa signature et sa marque. 8 mai—6. 1.

Quartier Général.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 7 mai 1851.
Ordre spécial.

Les officiers de ligne du régiment d'infanterie de la Légion se réuniront samedi le 31 mai, à quatre heures de l'après-midi, à l'Arsenal, afin de procéder à l'élection d'un colonel commandant le dit régiment en remplacement du colonel Justin Durel, démissionnaire.

L'élection sera présidée par l'inspecteur de brigade le major F Chatry, assisté du major O Eickholdt et du capitaine Queyrouse. Le scrutin sera clos à six heures de l'après-midi.

D AUGUSTIN, Brigadier Général
S S Waldo, aide de camp. 8 mai

LA VERITABLE
Huile de Foie de Morue,
DE RUSHTON, CLARK & CO.
Pour la Consomption, les Affections Scrofuleuses, le Rhumatisme, la Goutte, &c.

LE Dr. WILLIAMS, célèbre médecin de Londres, atteste qu'ayant conservé des notes sur 234 cas de consomption qu'il a eu à traiter par l'Huile de foie de morue, il a reconnu que 206 avaient été ou radicalement guéris ou grandement améliorés; et qu'il est d'opinion que l'huile de foie de morue, lorsqu'elle est pure, fraîche et convenablement préparée, est plus efficace que tout autre remède employé dans ces cas de maladies. Tout dernièrement, un journal anglais consignait le fait que depuis qu'on fait un grand usage de l'huile pure de foie de morue en Angleterre, le chiffre des décès par la consomption était diminué d'environ quarante pour cent.

Autant cette huile est efficace lorsqu'elle est pure, autant elle est malfaisante lorsqu'elle n'a pas cette qualité, et dérange les organes digestifs et met du désordre dans tout le système.

Nous sommes heureux de pouvoir avancer que beaucoup de personnes qui ayant fait usage d'une autre huile que la nôtre, sans pouvoir obtenir d'amélioration dans leur état et s'abandonnaient au désespoir de ne pouvoir se guérir, ont obtenu les meilleurs résultats en se servant de celle de nos manufacture.

Afin de mettre le public à même de connaître quelle est la véritable huile de morue pure, nous apposons notre signature aux bouchons des bouteilles, et nous garantissons alors que l'on obtiendra les résultats désirés.

Cette huile est préparée et vendue, en gros et en détail par RUSHTON, CLARK & Co, chimistes et droguistes, No 110, rue Broadway, No 10, Astor-House 273, Broadway, et Irvin-House, New-York, et par les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez E Jarvis & Co J. Wright & Co, Sickles & Co, Randolph & Pope, et chez les pharmaciens en général.

ATTENTION:—Ayez soin de bien observer si notre signature se trouve sur le bouchon de la bouteille—alors, vous aurez la véritable huile.
20 fev—3m

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.
Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.
M. A. Barraud,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,

PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de: parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises, bretelles, cravates, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.
Un lot d'essences, qualité supérieure.
Eau de fleur d'oranger en estagnons et par douzaines.
Pommade à la livre 1ère qualité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la paire.

Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 avril

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de White Hall, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville, et l'ont meublé au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part samedi soir, à un grand Lunch, par lequel ils ouvriront leur salon.
13nov—6 S. VIOSCA & Co.

Bois de construction: Bois de construction:

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés, soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 111, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 19 mars DE POUILLY & GAGNET

Charbon—Charbon.

McBEAN, WILLARD & Co, ont constamment en mains, à leurs dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Douane, 332, rue Tchoupitoulas, et 389, rue Royale, la meilleure qualité de charbon anthracite et cannel anglais, à vendre en gros et en détail ou en lots convenables aux acheteurs, en tonneau ou en barils à l'usage des plantations. Toute demande sera promptement exécutée.
11avril— McBEAN, WILLARD & Co.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, reconnaître des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 29avril—1an

A LOUER.
A LOUER un beau magasin ou bureau sur la Levée, No 98, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS, 8 av 86 rue Gravier

Magasin à louer.
UN magasin situé dans la Seconde Municipalité, rue Nouvelle Levée, No 94. Un magasin situé rue Conti, No 6. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co, 6 avril—1m 22 rue St-Louis

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Biloxi, ou à PAUL JUGE FILS & CO, 1mai 27, rue St Louis

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalie. S'adresser à X LAMBERT, 15 av No 63, rue des Magasins

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4dec

Fer, Cuivre et Fer-blanc.

300 tonneaux fer du Tennessee assorti, en barres carrées et rondes,
25 tonneaux fer *Plough plates,*
10 do do *Plough moulds,*
25 do fer de bouilloire 3/16 à 3/8 1re qualité
FER POLI DECABLE.
100 tonneaux assortis,
15 do fer de bouilloire finis,
10 do do *Plough plates refined.*
FER DE SUEDE.
75 tonneaux fer assorti, plat, carré et rond.
FER D'ANGLETERRE.
300 tonneaux barres plates de 1 @ 4 ¼ pouces (par ¼ @ 1 pouce.
100 do do rondes ¼ @ 4 pouces,
100 do do carrées ¼ @ 4 ¼ do,
FER EN FEUILLES.
200 colis de 9 @ 30,
300 do de 20 @ 26.
FER EN ROULEAUX.
1000 colis ¼ " 1/8 @ 1 " 1/8; 3/16 et ¼.
FER POUR CERCLES.
1500 colis 3/8 @ 4 ¼ pouces.
FER ANGULAIRE.
5 tonneaux assortis 1 ¼, 1 ½, 2 et 2 ¼ pouces.
CUIVRE.
30,000 livres brasier 10 @ 150 livres la feuille 30 sur 60.
FERBLANC.
300 caisses de Charcoal.
A vendre à bas prix et à des conditions libérales par PRIESTLEY & BEIN, 4 av 80 et 91, rue du Camp.

EN magasin et à vendre—
30 caisses absinthe Yersin Lecoultre;
15 caisses Kirchenwasser Suisse;
200 caisses vin rouge vieux;
100 caisses vin blanc vieux, en bouteilles et demi bouteilles; 20 caisses cerises à l'eau de vie;
300 livres champignons secs;
400 livres saucissons Lyons, câpres, champignons, conserves, sardines, pâtés de toutes grandeurs et un assortiment de groceries pour familles, à vendre par JEAN PISSE,
28av Encoignure Royale et St-Pierre.

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurances sur la vie et dépôt.

CAPITAL	$300,000	tout payé
SURPLUS	290,000	fonds de réserve
TOTAL	$590,000	valeur réelle

Directeurs des lieux:
R R W Hill, Isaac W Moon
S O Nelson, R S Fretz,
A W Walker, Logan Hunton.

Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.
W S PARTER, Agent

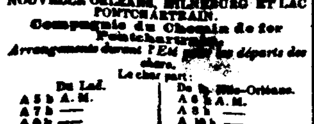

NOUVELLE ORLEANS, MILNEBURG ET LAC PONTCHARTRAIN.
Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangements durant l'Eté pour les départs des chars.
Le char part:

Du Lac.	De la Nlle-Orléans.
A 5 h A. M.	A 6 h A. M.
[illegible]	[illegible]

[illegible] Prix pour aller et revenir, 25 cents. [illegible]
J W SMITH, Surintendant.
20 mars

CAFE—300 sacs café vert de la Havane, à vendre par LABORDE & [illegible]

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25	par mois.
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do de 8 à 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3	par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

Institution de Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et externat de demoiselles,
ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS,
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Année 1850-51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle et de l'éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en *anglais et en français*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement des *classes françaises* et du *Piano*. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Leiris*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et lettres*) sont professés par *M. W. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage*: ce cours sera dirigé par *M. C.M. Sears, de l'Université de la Louisiane.*

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *M. De Vries.*

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'*instruction religieuse*: et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en amenant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir.*

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

INSTITUT St-LOUIS,
Dirigé par Mme DERON.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(ANNÉE 1850—51).
Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DERON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation salutaire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DERON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie. M. ORTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DERON font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts persévérants, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célèbres artistes qu'a produit la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DERON, une supériorité marquée. [illegible] le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme Deron dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé Tholomier les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis. 1eroct

PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES DEUX SEXES.
Rue St. Claude,
entre les rues des Ursulines et du Bayou, (vis-à-vis de St-Augustin,)
Dirigé par Mr. et Mme LEFOULLON.

Mr. et Mme LEFOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats-Unis et des Antilles, à celui de la grammaire, de la tenue des livres, &c., à celui de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences; et, que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de relier entre elles toutes les branches de l'éducation, par la morale et par la religion. 8janv—a

L'ACADÉMIE DE COMMERCE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS
a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise:—Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflections de chaque mots donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais donneront aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. 15oc

INSTITUTION DE LA Nlle-ORLEANS
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,
Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macaulay et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément; la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de tous âges. Les professeurs uniront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traitées avec considération comme les enfans de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macaulay aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix.

P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux devoirs de cet [illegible] abandonne les classes qu'il pro[illegible]

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, dirigés par
Mme GRANET,
86, rue de la Douane.

DANS cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète; la plus grande surveillance est exercée sur le progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.

Au-dessus de dix ans	$25 par mois
Au-dessous de dix ans	20 "
Demi-pensionnaires	15 "

Externes.

Au-dessus de dix ans	$10 par mois
Au-dessous de dix ans	[illegible]
Au-dessous de huit ans	[illegible]
Piano	[illegible]
Dessin	[illegible]
Danse	[illegible]
Chant	[illegible]

[illegible] dans cette institution, les langues anglaise et française.
Les classes continuent toute l'année. 9oct—3m

SALSEPAREILLE
[illegible]
MERVEILLE DU SIECLE.

[illegible] effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré, plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.
DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit avec vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchite, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phthisie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.
Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les débilités habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfants, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémoroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies; il régularise les secrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint et enlèvent la pureté de la peau en arrêtant la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur [illegible] ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle use de rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune, si le sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues [illegible] cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le considérons comme une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus [illegible] ont commencé à faire de la Salsepareille, des Elixirs des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils le mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ceci avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exposant de cette participation à cette fraude, plusieurs de nos agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $500,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, par toutes les parties des Etats Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé [illegible] pour la vente de sa Salsepareille du docteur Townsend, [illegible] les fortes sommes que nous avons dépensées pour faire des publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du Jeunes Farmer, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Bellevue, N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons, John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des avis et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,
J. WRIGHT & CO,
20 sout— 151, rue de Chartres

Victor,
RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaire auxquelles, comme associé de MM Léon Le Bondidier & Co, il a pris part jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison du libéral patronage dont ils l'ont favorisé et pour les prier de vouloir bien lui en accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à le lui mériter.

Il vient de recevoir par les navires Béatrice, Charlemagne et Brunswick ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de gants soie, gants fil d'écosse, de couleur, cravates légères pour l'été, chaussettes de toutes qualités, chemises toile, de toile et coton, porte-monnaies, porte-cigares, cannes, poignards. Ces articles venant se joindre au stock déjà considérable qu'il avait en mains, rendent son assortiment aussi complet qu'on puisse le désirer en articles de toilette pour hommes.

Il déballe aussi en ce moment quelques jolies voitures d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à la tête de son salon de coiffure où, pour le lavage de la tête il emploie un liquide dont l'effet est admirable et dont le secret est sa propriété. 26mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.
(*Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.*)
ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT.
FOND DE RESERVE GARANTI $50,000.
Principal Capitalisé $500,000.
Bureau Général No 48, rue du Camp, Nouvelle Orléans.

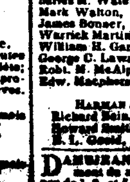

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, pratiquant exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres.

Elle est également fondée sur le principe mutuel; chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au-delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé l'exactitude. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fond de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, ni employé, [illegible] dans toutes les autres Compagnies.

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

Des permis de Californie sont accordés à tous ceux des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs:

Joshua Baldwin,	Sumpter Turner,
Henry G. Stetson,	Henry Renshaw,
Charles M. Waterman,	Edward C. Payne,
Mark Walton,	William C. Tompkins,
James Bonner,	George W. West,
Warwick Martin,	Thomas J. Dix,
William H. Garland,	John Calhoun,
George C. Lawrason,	John M. Bach,
Robt. M. McAlpin,	John Leeds,
Edw. Macpherson,	M. O. H. Norton.

JOSHUA BALDWIN, Président.
HARMAN DOANE, Secrétaire.
Richard Bein, Howard Smith, Médecins Examinateurs. Heures de 9 à 3 heures.
R. L. [illegible], Avocat. 17 juillet

DAMEJEANNES—Damejeannes—En débarquement du navire Lemuel Dyer, 500 damejeannes de 1, 3, et 5 gallons, à vendre par PIERRE FOUTZ,
18mai— 98, rue de la Douane.

Damejeannes! Damejeannes!
500 DAMEJEANNES françaises de 5 gallons, en débarquement du navire Old England, à vendre par PIERRE FOUTZ,
8av 98, rue de la Douane.

[illegible] dit tableau.
Par ordre de la Cour, J. O. CHALON, Député-Greffier
19mai—3sa10

Francis D. Gott vs ses créanciers.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Les créanciers de l'insolvable sont par le présent notifiés qu'ils ont à se réunir au bureau de A. Doriocourt, notaire public, samedi, le 21 juin prochain, à 10 heures A. M., pour prendre en considération les affaires du dit insolvable, et en attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Nlle-Orléans, 16 mai 1851.
(Signé:) J. N. LEA, Juge.
Pour copie conforme. Greffe de la Deuxième Cour, Wm. K. WANTON,
19 mai Député Greffier

Succession de Bonne Marguerite Bonseigneur, f. c. l., épouse de Jean Glaudin.—No 4637.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Glaudin, tuteur de ses enfans mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, J. O. CHALON,
19 mai—3sa10 Député Greffier

Succession de A C Ainsworth, décédé.—No 4804
ETAT DE LA LOUISIANE—4me Cour de District de la Nlle Orléans—Attendu que Mme Mathilde Levy Ainsworth, veuve de A C Ainsworth, décédé, s'est adressé à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu son mari:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire sous dix jours de la première publication de l'avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande de la pétitionnaire,
Par ordre de la Cour, le 8 mai 1851.
L. S K LOEW,
10mai Dép Greffier

Succession de Theresia Barren Kamp, épouse décédée de Henry Hohn.—No 3394.
ETAT DE LA LOUISIANE.—QUATRIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, le 9 mai 1851.
10 mai K LOEW, Dép. Greffier.

John B. Groves vs. ses créanciers et les créanciers de John B. Groves & Cie—No 4513.
ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de John B. Groves & Cie—Il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu pardevant Jno Claiborne Esq, notaire public de cette ville, lundi, le 26 de mai 1851, à dix heures A. M. pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire et nommer un syndic. En même temps toutes poursuites judiciaires contre ses biens et sa personne sont suspendues.
Par ordre de la Cour, le 13 mai 1851.
14 mai—3en 10j K LOEW, dép. greffier.

Succession de Maria Garetta f. c. l.
L'ETAT DE LA LOUISIANE.
PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Antoine B. Scheffulo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la dite succession—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, ALF. ROUSSEAU,
14 mai—3en10j Greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Elizabeth Feith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Daniel Gerber, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, WM K WANTON,
15 mai—3en10 Député Greffier

Michael O'Connor vs ses créanciers—No 3,756.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers du sus-dit insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution présenté par le syndic des créanciers du dit insolvable ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit tableau.
Par ordre de la Cour, J O. CHALON,
15 mai—3en10 Député Greffier

D. Lamarque vs. N. Baletin—No 7,969.
B. Andrieve vs. N. Baletin—No 7,970.
J. Dequoys vs. N. Baletin—No 7,967.
G. Dupuys vs. N. Baletin—No 7,979.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable A. Derbès, Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le lundi 16 juin 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale:
L'esclave William Diggs, saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant FRANCIS MOUNEY,
14 mai—3en10j Constable.

Dunbeck vs Wynard—No 10,628.
EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable A. Derbès, juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le lundi 26 mai 1851, à midi, sur les lieux, rue Bourbon, entre les rues St Philippe et Ursulines:
Le contenu d'une distillerie, consistant en une grande chaudière en cuivre, un alambic en cuivre, une pompe, [illegible]
Conditions—Comptant. FRANCIS MOUNEY,
13mai—3en10 Constable

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et St Ann:
Un cheval alezan, une petite étoile au front, marque sur le corps, quelques taches blanches sur le dos, sans aucune autre marque ni étampe visible.
[illegible] il sera vendu au lieu et heure accoutumés par l'encanteur. MICHEL DUREL,
14 mai—19 x3 Gardien des épaves.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—10 mai 1851—Conseil de la Municipalité No 1—Séance du 6 avril 1851.
Attendu que M George Cronan n'a pas commencé le pavage de la Levée à partir de la rue Ste-Anne jusqu'à la rue de la Douane, le 1er mars 1851, [illegible] et attendu que M Cronan n'a pas encore commencé le dit travail:
Résolu, [illegible]
Résolu de plus que le Maire est et demeure autorisé de donner avis pendant plus de trente jours qu'il vendra à l'encan et au rabais, le contrat pour le pavage du chemin public ci dessus mentionné, depuis la rue Ste-Anne jusqu'à la rue de la Douane, le susdit contrat avait été adjugé à M G Cronan, le tout aux frais et risques du dit Cronan et de ses cautions.
(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Pour copie conforme, H. BIER, Commis

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 10 mai 1851—Avis est par le présent donné qu'en vertu de la résolution susdite je mettrai en vente à mon bureau, le lundi, 16 de juin prochain, à midi, au rabais, le contrat pour le pavage en pierres carrées, d'après les résolution susdite et conformément aux plans et spécifications qui se trouvent au bureau du voyer.
13 mai A. D. CROSSMAN, Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le 15 mai 1851—Conseil Général—Séance spéciale de mercredi 14 mai 1851—Résolu qu'à l'élection qui sera tenue mercredi prochain, 21 mai 1851, pour Constable de la Seconde Justice de Paix de la ville de la Nouvelle-Orléans, les polls se tiendront aux endroits ci après nommés et sous la surveillance des inspecteurs et greffiers dont les noms suivent:
2me district—A la case à pompe No 2, encoignure Natchez et Tchapitoulas—Inspecteurs: C Vonstagen, W H Filkins, Townsend—Greffiers: W F Sprigg, E F Newell.
6me district—Dans le local du Louisiana Hose Company, à l'encoignure des rues Carondelet et Perdido—Inspecteurs: R B Sykes, J A Ferris, J W Walsh—Greffiers: Charles DeBritton, J Davis.
7me district—A la case à pompe No 14, rue de la Commune, entre St Paul et Gironde—Inspecteurs: E W Perry, W. F Bayley, James Lindsey—Greffiers: Geo W Dillard, W Malcolm
T W COLLINS, président.
Approuvé le 15 mai 1851.
A D CROSSMAN, maire
Pour copie conforme, H BIER, commis

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Le 15 mai 1851.
Les inspecteurs et Greffiers nommés par la résolution qui précède pour présider l'élection qui sera tenue le 21 courant, sont invités à venir à la Mairie pour se assermenter le plus tôt possible.
A D CROSSMAN,
16mai Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—15 mai 1851—Avis est par le présent donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, passée le 4 octobre 1850, je vendrai à l'adjudication au plus bas prix, à mon bureau lundi, le 26 courant, le contrat pour réparer enduire et peindre l'entrée de l'Hôtel de Ville, conformément aux spécifications déposées au bureau du Voyer.
16 mai A D CROSSMAN, Maire

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place.
P. L. LEVERRIER, 70, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boîtes.
Bonne qualité à 28 degrés $1 50 le gallon;
Surfine qualité 30 " 2 50 le gallon;
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fév

SAVON ITALIEN MÉDICINAL DE GOURAUD.
LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.
La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.
Le Restaurateur de la chevelure ou VRAIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.
La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.
Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.
Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.
Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent G FARGUE,
Magasin de nouveautés, No 36, rue St Charles sous le Verandah. 1mai—3m

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,
VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, [illegible]

VIN de Malaga sec et doux, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
13 mai 34, Vieille Levée.

[illegible]
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant T O Stark, notaire public. 9mai, 16, 20—d

Succession de Aimable Distrée Lanoni.
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
IL sera vendu vendredi 23 mai 1851, à 11 heures du matin, à mon bureau Passage de la Bourse, No 24, entre St-Louis et Conti, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 mai 1851,
Les objets mobiliers suivans—savoir:
Différens beaux tableaux à l'huile, 1 bois de lit, matelas et couvertures, 1 table, chaises, 1 guitare et sa boîte, 1 montre en or, un lot linge de corps, une caisse plaques et boîtes à portraits, un daguerréotype avec un métronome, un lot couleurs et autres objets de photographie.
Conditions:—Comptant. 10 mai - 19,23

Succession de Daniel Dana.
PAR J A BEARD & MAY.
IL sera vendu à l'encan, le vendredi, 23 mai, à onze heures, à la fonderie rue Julia, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 5 mai 1851, les effets mobiliers appartenant à la succession du dit Daniel Dana, consistant en partie de machines, fourneaux, moules, outils, fer, fonte, barres de grates, etc. etc.
Conditions, comptant sur livraison.
12 mai—12,16,19,23

Succession de Mme Marie Roca Dupas.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau No 54, rue Toulouse.
EN vertu d'un ordre de l'honorable John C. Larue, juge de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 mai 1851, il sera vendu à l'encan, le mardi 17 juin 1851, à midi, à la Bourse St-Louis, pour le compte de ladite succession—
Un certain lot de terre situé dans la première municipalité, formant l'encoignure est des rues Dumaine et Bourgogne, mesurant (au pied français,) 40 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 84 pieds en face à la rue Bourgogne; ensemble les améliorations en briques qui s'y trouvent, le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse St Louis.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $8,000 dû le 9 octobre 1851 et pour la balance 1/4 comptant, 1/4 à 6 mois, 1/4 à 12 mois et 1/4 à 18 mois en billets endossés à satisfaction portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent par an, en cas de non paiement à échéance.
L'acte de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
15 mai—24, et 3, 16,17

Succession de Joseph Abat.
Terres de grande valeur au-dessous de la ville et faisant face au fleuve.—Terrains bien situés dans les faubourgs Marigny et Washington. Vente sans réserve et sans endosseurs, pour clore la dite succession.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.
JEUDI, 22 mai 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, pour le compte de la dite succession, les propriétés suivantes:
1o—UNE PORTION DE TERRE, située dans la paroisse de St Bernard, à environ cinq ou six milles au dessous de cette ville, formant partie de l'habitation autrefois appartenant au Gén. P Lacoste, mesurant deux arpents de face au fleuve, sur une profondeur de 12 arpents ou plus, et faisant face au Railroad du Golfe du Mexique. Ensemble une bonne maison de maître, contenant un salon, une salle à manger, quatre chambres, office, cabinet, galerie, etc. etc., cuisine, écurie, magasin, cabanes de nègres etc., etc., jardin, et toutes les améliorations qui s'y trouvent.
2o—UNE PORTION DE TERRE située dans la même paroisse, à environ quatre ou cinq milles au dessous de cette ville, bornée d'un côté par la propriété de M. L. M. Bienvenu, et de l'autre côté par celle de M. V. Debouchel, mesurant un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 80 arpents. Ensemble, les améliorations qui s'y trouvent.
3o—UN LOT DE TERRE, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Amour, Mandeville et Bons-Enfans, mesurant 34 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue d'Espagne, sur une profondeur de 154 pieds 6 pouces et 9 lignes.
4o—UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Craps, Grands Hommes, Désirée, et Piété, mesurant 37 pieds et 3 pouces de face à la rue des Grands-Hommes, sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces et 3 lignes.
5o—TROIS LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants, Amour, Désirée et Piété, désignés par les Nos 4, 5 et 7. Les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 126 pieds et 6 pouces. Le lot No 7 mesure 38 pieds 4 pouces de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 121 pieds.
6o—QUATRE LOTS dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants, Amour, Louisa et Piété, désignés par les Nos 8, 9, 10 et 10, mesurant chacun 32 pieds ou plus de face aux rues Louisa et Piété, sur une profondeur de 110 pieds. Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.
Conditions.—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets garantis par hypothèque sur les dites propriétés et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et après échéance 8 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.
Les actes de vente pardevant P. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 mai

Famille d'Esclaves, domestiques de maison à l'amiable, à des conditions avantageuses.
PAR J. B. BLACHE & Co.
UNE famille d'esclaves, domestiques de maison, composée d'une négresse, âgée de 40 ans, propre à tout travail de ménage, et ses deux fils: WILLIAM, nègre de 20 ans, et VIRGIL, mulâtre, âgé de 14 ans, tous deux bons domestiques de maison; leur mère appartient à son maître actuel depuis plus de vingt ans, ses deux fils sont nés chez lui et ont toujours été employés au service de la maison.
Ces esclaves sont pleinement garantis et n'ont commis aucune faute. Le propriétaire désirant partir voudrait s'en défaire.
Ils seront vendus ensemble ou séparément. [illegible] ils seront vendus [illegible] à la Bourse St-Louis au plus offrant et dernier enchérisseur.
Pour plus amples détails s'adresser aux encanteurs, rue de Chartres No 77.
13mai—13, 15, 17, 19, 21, 22

Succession de John McDonough.
LES personnes qui devaient à la succession de McDonough, sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, en encoignure des rues Douane et Royale.
[illegible], F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith. Exécuteurs Testamentaires.
16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires, et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci devant Banque de l'Union.
C. Roselius, W. E. Leverich
F. B. D'Aquin, A. D. Crossman
3nov— Exécuteurs Testamentaires

GIQUEL et JAMISON,
No 18, RUE DE CHARTRES.
NOUS recevons en ce moment par les navires Antarctic, Bay State et Union, un magnifique assortiment de marchandises les plus nouvelles, que nous offrons en vente à très bon marché, savoir:
Mousselines et organdies imprimés;
Mousselines Suisses brodées, unies et brochées riches;
Soieries noires façonnées et unies;
Gants de peau blancs;
Mouchoirs batiste, un grand assortiment;
Manches en bobinet et en mousselines brodés.
Cols et pèlerines en valenciennes;
Mantelets en tulles et en dentelles;
Batiste imprimée pour robes;
Coutil et nankin;
Gants et mitaines filet;
Bas et chaussettes en fil;
Ouvré à œil de Perdrix;
Toile d'Irlande garantie pur fil;
Cols crêpe noirs pour deuil,
Barèges noirs unis, brochés et brodés;
Dentelle 8/4 pour mantelets;
Mouchoirs des Indes et madras;
Jaconats imprimés de 12 1/2 cts à 35 cts la yard
Mousselines et bobinet à mousquaires;
Toile de Paris, un grand assortiment;
Toile à drap Cretonne de toutes largeurs;
Rideaux en bobinet et en mousselines;
Gants en fil et en soie;
Barèges imprimés très riches;
Corsets sans couture, épingles, eau de Cologne Savons, galons, aiguilles, fil, boutons,
Crêpes noirs et blancs, désinde, étamines noires, alpacca;
Mousselines de laine noires, &c., &c.
26 avril GIQUEL & JAMISON, 18, rue de Chartres

AU MAGASIN VERT,
Encoignure Chartres et Conti.
Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, le nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York.
Cet assortiment se compose de parfumerie assortie, rubans nouveaux, bretelles fines et communes, brosses à dents, do à habits, do à tête, do à ongles, do à poudre, do à barbe, do à souliers, aiguilles et épingles de tous les Nos., agrafes, galons, lacets pour corsets, lacets fil et coton en pièce, papier à lettre réglé, français et américain, enveloppes pour lettres, fleurs artificielles, boutons en nacre et autres—Enfin un assortiment de mercerie et quincaillerie des plus varié.
N. B.—50 douz. plumeaux des Nos 6 à 22;
50 douz cuillères fer battu;
Dépôt de poudre de riz.
12av. CHASSANIOL & BOULENGER.

Changement de domicile.
J. FAIVRE,
Vient d'ouvrir son nouveau magasin,
Rue Royale, 56,
entre Bienville et Douane,
Où les amateurs de *bons pianos*, trouveront des *Pianos Piccolos*, cordes *demi-obliques*, système en fer complet, déjà si avantageusement apprécié, qu'il vient de recevoir par les navires *Brunswick*, *Magnolia* et *Charlemagne*.
Il appelle l'attention des vrais amateurs, sur les *pianos orgue à deux claviers*, nouvelle invention, s'adaptant indifféremment à toute espèce de pianos.
Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable à ses clients, il est le premier (quoique d'autres puissent en avoir par la suite) qui ait importé un *nouveau mécanisme*, qu'on peut aller visiter dès à présent, pouvant s'adapter à tous pianos ou orgues, et à l'aide duquel on exécute tout morceau de musique, sans aucune notion musicale.
Il a toujours des *Pianos Piccolos* et *à queue*, d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra à BAS PRIX, pour s'en défaire. 4 nov—

MATCHES.
LES allumettes de L. A. Gaillardin, rue du Cirque, No 260, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 186, rue de Chartres 3m

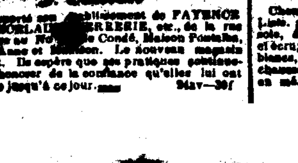

Changement de Domicile.
J. Guillou
A transporté son établissement de FAYENCE, PORCELAINE, VERRERIE, etc., de la rue St-Philippe au No [illegible] rue Condé, Maison Fontaine, entre Ste-Anne et Dumaine. Le nouveau magasin est ouvert. Il espère que ses pratiques continueront à l'honorer de la confiance qu'elles lui ont témoignée jusqu'à ce jour. 24av—30f

[illegible]
PAR J. B. BLACHE & CO.
[illegible]
A 11 heures:
[illegible]

VENTES À L'ENCAN.
PAR VINCENT & Co.
[illegible], Encanteur.
Vente de marchandises sèches par catalogue.
MARDI, 20 courant, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au No 49, rue Bienville,
[illegible]
On pourra obtenir de bonne heure, le jour de la vente, les marchandises qui pourront être examinées. 16mai—2

Meubles—Meubles!!
Pour cause de départ.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
MARDI, 20 mai 1851, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encoignure des rues Royale et Bienville, au premier:
L'ameublement de la dite maison, consistant principalement en chaises, armoires, lits, canapés, tables, sideboards, sophas, berceuses, fauteuils, tapis, porcelaine, verrerie, fayence, ustensiles de cuisine, &c., &c.
Conditions—Comptant. 19mai

Goelette Emily a l'encan.
PAR N. VIGNIÉ.
MARDI, 20 mai 1851, à cinq heures de l'après-midi, il sera vendu sur la levée, près du ferry de la Première Municipalité.
La goëlette EMILY, telle qu'elle se comporte, ensemble ses voiles, agrès, apparaux, ancres, chaînes, câbles, esquif, etc. etc.
Conditions—Comptant. 19mai

Esclaves de champs d'une habitation en Louisiane—à crédit.
PAR J. A. BEARD & MAY.
JEUDI, 22 mai, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, sans réserve, les esclaves d'habitation ci-après décrits, lesquels seront vendus en bloc, au plus offrant enchérisseur.
PHIL GREEN, 46 ans, travailleur pour le sucre et le coton; RACHEL, sa femme, 45 ans, travaillant aux champs; DAVE 13 ans, joli négrillon—tous d'une famille.
JERRY, 38 ans, bon travailleur aux champs.
CHARLES, 30 ans, bon tonnelier.
JOE COB, 28 ans, bon travailleur aux champs, VIOLET, 30 ans, dito; BETSY, 11 ans; HARRY, 9 ans—tous d'une famille.
OLD FRANK, 60 ans, ayant une hernie.
GEORGE GAY, 25 ans, travailleur aux champs, CHARITY, 30 dito—une famille.
JOHN LUPEE, 45 ans, travailleur aux champs; MILLY, 40 ans, dito; SUSANNAH, 6 ans et demie, JOSEPHINE, 2 ans—une famille
MAULDY, 37 ans, travaillant aux champs; OLIVIA, 4 ans—une famille.
BILL MAUDY, 34 ans, bon travailleur aux champs, DELIA, 29 ans, dito, JULIA, 5 ans, ETTY, 4 ans—une famille.
Conditions de la vente—En billets de place, ou billets acceptables en ville, portant hypothèque sur la propriété et payables le 1er au 4 janvier 1852, et huit pour cent par an d'intérêt de la date au paiement final.
Les actes de vente pardevant T O Stark, notaire, aux frais de l'acquéreur.
En même temps, plusieurs beaux domestiques de maison, etc, seront offerts en vente. 19 mai—4

Grocerie! Grocerie! Grocerie!
PAR VALETON & BARNETT.
IL sera vendu à l'encan vendredi, le 23 mai à 10 heures du matin, et le jour suivant, le fond du magasin situé au No 107, rue Condé, à l'encoignure des rues Ursulines, consistant en grocerie, faïence et quincaillerie 19 mai

PAR J. A. BEARD & MAY.
Vente de lots de terre pour compte et risques du premier adjudicataire.—Propriétés de Hagan et Lafayette.
MERCREDI 21 mai 1851, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, les lots de terre ci après décrits, pour le compte et risques du premier adjudicataire savoir:
Deux lots de terre dans l'îlet No 34, borné par les rues Commune, Palmyre, Johnson et Galvez, seconde Municipalité étant les Nos 2 et 20 sur le plan. Ces lots sont vendus pour compte de Patrick Walsh qui a manqué de remplir les termes de l'adjudication à lui faite les 17, 18 et 19 mars 1851.
Aussi, un lot de terre, dans l'îlet No 60, borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, première municipalité, et formant l'encoignure Prieur et Bienville,—vendu pour compte et risques d'Henry Ocrson, qui a manqué de remplir les termes de l'adjudication à lui faite les jours ci-dessus désignés.
Conditions.—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant cinq pour cent d'intérêt de la date et hypothèque sur la propriété. Les billets devant être datés du 19 mars 1851, s'ils ne sont pas payés à maturité ils porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an, jusqu'à paiement.
Les actes de vente pardevant Michael Gerson, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 mai—3f

Vins de Marseille, Porto, Muscat Vin Blanc, etc.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
MERCREDI, 21 mai 1851, à cinq heures, il sera vendu sur la levée, vis à vis le marché, Première Municipalité, en débarquement du navire Césaré, venant de Marseille, ce qui suit:
225 barriques vin rouge Bethfort,
50 do do do,
150 quarts Porto;
600 caisses vin,
100 barriques vin blanc [illegible],
100 caisses vin Muscat,
60 do bougie de l'étoile
60 do vermicelle et macaroni
120 paniers raisin d'Italie
52 barils marrons français,
300 [illegible] carrés
Conditions à la vente. 17 mai

Marchandises sèches à crédit.
PAR J. L. TAYLOR & CO.
MARDI, 20 courant, à dix heures, il sera vendu au No 31, rue de Chartres,
27 balles 33 pouces impériales anglais
10 do 36 do do
2 do 36 do indiennes, ayant droit au drawback. 17 mai

NE CONTENANT POINT D'ALCOOL.
LA meilleure Médecine, et en même temps celle qui a obtenu le plus de certificats dans le monde, pour la guérison de la DYSPEPSIE sous toutes ses formes, telles que maux de tête, aigreurs, constipation habituelle, acidité de l'estomac, perte d'appétit, asthme, hémorroïdes, commencement de consomption, débilité provenant de fièvres prolongées, frissons, maux provenant d'avoir été exposé à la chaleur ou au froid, maladies de vieillesse, et toutes celles provenant d'un dérangement dans l'organe digestif ou dans l'estomac. C'est également un excellent remède qui n'a pas de supérieur, pour les maladies de l'utérus et des nerfs.
Parmi les certificats de personnes de la plus haute respectabilité que nous ayons obtenus, nous nous appuyons de ceux ci-après désignés:
Prof. A A HAYES, M D, Essayeur de l'Etat
FITZHENRY HOMER, Esq., Boston
JAS. C DUNN, Esq, Trésorier de ville à Boston
Hon. MYRON LAWRENCE, Ex-Président du Sénat du Massachusetts.
Hon. L H ARNOLD, ci-devant Gouverneur du Rhode Island, actuellement Membre du Congrès.
Hon. Wm. WOODBRIDGE, ci-devant Gouverneur du Michigan, actuellement Sénateur des Etats-Unis.
Hon J T MOREHEAD, ci-devant Gouverneur du Kentucky, actuellement Sénateur des E. U.
Hon. J F SIMMONS, Sénateur du Rhode-Island au Congrès des Etats-Unis.
Hon. SAMUEL S PHELPS, Sénateur du Vermont au Sénat des Etats Unis.
Hon. Wm. UPHAM, " " "
Hon. SOLOMON FOOTE, Membre au Congrès, pour l'Etat du Vermont.
Hon. H D FOSTER, Membre au Congrès pour la Pennsylvanie.
Hon. M L MARTIN, Délégué du Wisconsin au Congrès.
Gen A C DODGE, Délégué de l'Iowa au Congrès
R P STOWE, Esq, Greffier de la Chambre des Représentans.
C C TROWBRIDGE, Esq, Détroit, Michigan.
GEO. W JONES, Esq., Surveyor général, Dubuque, Iowa.
JOSEPH HOXIE, Esq., No 76, Wall street, New York.
On peut se référer à plusieurs autres personnes haut placées dans l'estime publique, lesquels confirmeront tout ce qui a été dit en faveur de cette inappréciable médecine.
Dr. GEO. B GREEN, Propriétaire, Windsor (Vermont).
REED, BATES & AUSTIN, Droguistes en gros, No 26, Merchant's Row, Boston, Agent général.
Prix de la bouteille—$1; 6 bout. $5.
A vendre à la Nouvelle-Orléans chez
J. Wright et Co
151, RUE CHARTRES.
ATTENTION.—Chaque bouteille du VERITABLE BITTER OXIGENE est couverte d'une enveloppe imprimée en anglais, français et espagnol, avec la signature du propriétaire Geo B. Green sur trois côtés et une étiquette gravée sur le haut de la bouteille, avec la signature de *Reed Bates et Austin* seuls agents généraux. 1 mai—15

THOMAS C. PAYAN & Co.
Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillements confectionnés.
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.
VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturées pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON EQUIVALENT.
HABITS—GILETS—Redingottes, paletots, sacs, habits de drap, pardessus, tout aller, bureau, habits boulevards, [illegible] habits courts et d'opéra, nouveau genre, [illegible]
BROCARS—Drape et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et couleur claire, français, anglais, allemands et américains.
PANTALONS—En drap noir et bleu, satin laine, et casimir couleurs, fauve, vert, mélangé, jaune, à carreaux, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.
GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, [illegible]
[illegible]
FOURNITURES.
Chemises de [illegible] Lisle, gilets et caleçons de mérinos, laine d'agneau, soie, &c, chemises en coton, [illegible] et écru; cravates—satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste, chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir en mérinos de laine [illegible]

[illegible]
1—UN ILET DE TERRE situé à Bouligny, paroisse Jefferson, et désigné par le No 69, [illegible]
2—MOITIE DE L'ILET No 71, à Bouligny, paroisse Jefferson, tel qu'il figure sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant 300 pieds de face à la rue Apollo, 300 pieds de face à la rue Bacchus, 304 pieds de face à la rue Cadiz, et 304 pieds sur la rue Jena—Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
3—L'ILET No 78, à Bouligny, paroisse Jefferson, tel qu'il est représenté sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant 300 pieds de face à la rue Bacchus, 300 pieds aux rues Dryades, Jena et Cadiz—Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
4—L'ILET No 163, situé à Bouligny, paroisse Jefferson, tel qu'il figure sur le plan sus-mentionné. Le dit lot est borné par les rues Long, [illegible] Line, Valence et St George.
5—ONZE LOTS DE TERRE situés dans la Troisième Municipalité, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Boisdoré, Clouet et Louisa, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 15 et 16, sur un plan daté du 21 novembre 1836, et déposé, pour référence, au bureau de Carlile Pollock, ci devant notaire public en cette ville. Les lots 1, 2 et 3, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prosper, sur 120 pieds de profondeur. Les lots 4, 5, 6, 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Louisa, sur 115 pieds de profondeur. Les lots 15 et 16 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Boisdoré, sur 120 pieds de profondeur.
6—SIX LOTS DE TERRE situés dans la Troisième Municipalité, dans l'îlet borné par les rues Laforce, Libéraux, Clouet et Louisa, et désignés par les Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19, sur un plan daté du 2 novembre 1836, et déposé pour référence au bureau de Carlile Pollock, ci devant notaire public en cette ville. Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Libéraux, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Laforce, sur 120 pieds de profondeur. Le lot 15 mesure 29 pieds 4 lignes de face à la rue Laforce, sur 120 pieds de profondeur. Le lot 19 mesure 29 pieds 4 lignes de face à la rue Libéraux, sur 120 pieds de profondeur.
7—HUIT LOTS DE TERRE situés au faubourg Jackson, dans la ville de la Nouvelle-Orléans désignés par les Nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, dans l'îlet No 2, d'après le plan dressé par J N Depouilly, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, notaire public. Le lot No 7 mesure 61 pieds 8 pouces de face à la rue Napoléon, sur 150 pieds de profondeur. Les lots Nos 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 122 pieds de profondeur. Le lot No 8 forme l'encoignure des rues Napoléon et Dumaine, et le lot No 13, l'encoignure de celles Dumaine et Solomon. Le lot No 14 mesure 61 pieds 8 pouces de face à la rue Solomon, sur 150 pieds de profondeur.
Conditions—Pour les propriétés 1, 2 et 3, un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété vendue, et intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'à l'échéance, et 8 pour cent par an s'ils ne sont pas ponctuellement payés à maturité. Les améliorations sur l'îlet No 69 doivent être assurées pour non moins de quinze mille piastres, et la police transférée au syndic jusqu'à ce que les billets soient payés. Pour les propriétés 4, 5, 6 et 7—Comptant.
Les actes de vente pardevant James H Van Dolson, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JNO L LEWIS,
15mai—4 Shérif de la paroisse d'Orléans

Ventes a l'encan.
Vente de marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.
MARDI, 20 Mai, il sera vendu à 10 heures, au magasin d'encan, [illegible]:
4 balles coton [illegible] légèrement avarié, vendues pour compte de qui il appartiendra.
AUSSI—
125 Colis et lots de marchandises de saison consistant en broderies, mouchoirs batiste, cravattes soie noire d'Italie, dentelles fil, gants de soie, cravattes soie fantaisie, rubans soie pour chapeaux, foulards soie, aiguilles, bas, parasols soie, mousselines blanches et imprimées, mérinos et alpacca noirs, désindes, indiennes, fil en bobines, toile pour chemises et draps, coutils pour pantalons, [illegible] de barège et mousseline [illegible] coton, cotons blancs et écrus, cotonnades et dénims &c., &c.
Conditions à la vente.
Les catalogues et marchandises pourront être examinés de bonne heure le matin de la vente

Eaux de vie françaises, Genièvre, Vinrouge, Champagne &c. &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
MARDI 27 mai 1851, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, dans les magasins de MM Bowen & Sylvestre, importeurs, No 30, rue de Chartres, les articles suivants:
361 futailles Eaux de vie françaises des marques suivantes: Alexandre Seignette, P. Levesque, J B Clerc & Co, Rochelle, Saintonge, Fine champagne, &c. Toutes ces eaux de vie sont dans les magasins de la douane.
16 pipes genièvre, "Bell Brand", dans les magasins de la douane.
97 paniers champagne
Vin en caisse Kirsch, Fromage de Gruyère, &c.
Suivant catalogues qui seront prêts un jour avant la vente.
Pour les conditions, voir les catalogues. 19 mai

Belle résidence d'été située à la Baie St-Louis.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.
SAMEDI 31 mai 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,
Deux portions de terre situées à la Baie St-Louis, désignées par les Nos 1 et 2, bornées d'un côté par la propriété de MM. [illegible], et de l'autre côté par celle appartenant à [illegible] Hopkins.
Le No 1 mesure 109 pieds 10 pouces de face au chemin public, sur une profondeur de 40 arpents. Ensemble une belle maison de maître, neuve, mesurant 44 pieds sur 35 pieds, et contenant trois chambres, trois cabinets, deux galeries, etc. Cuisine à deux étages, mesurant 24 pieds sur 40 pieds, ayant une grande galerie sur toute la longueur et contenant quatre appartements, pigeonnier, poulailler, etc.
Le No 2 mesure 100 pieds de face au chemin public, sur une profondeur de 40 arpents [illegible]

[illegible]
Bonne propriété à l'encoignure des rues Bourbon et Quartier.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.
MARDI 20 mai à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,
Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bourbon et Quartier, [illegible]
A. Mazureau, notaire public. 12 mai

DROGUES.
UN grand assortiment dernièrement reçu et à vendre en gros, par H Bonnabel, encoignure Natchez et Tchoupitoulas, telles que
Camphre raffiné en baril,
Graines d'anis, de coriandre et de carie, en balles,
Anis étoilé, en caisses,
Plombagine en poudre, en caisses,
Réglisse de Calabre, véritable, en caisses,
Potasse brute et raffinée, en caisses,
Prussiate de potasse, au baril,
Lycopodium allemand, en boîtes,
Pois noirs, anglais, en capes,
Acide pyroligneux et poix, en barils,
Noix de Galle, en balles,
Un grand assortiment d'herbes, fleurs et racines, en paquets de 1/2 livre.
Graine de lin entière et en farine, en balles, &c., &c. 3sav

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.
Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.
Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferri & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables [illegible] tous les soins possibles.
Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.
Aussi—Pois vache de la Caroline, maïs, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.
COMSTOCK & Co,
Magasin de graines, No 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

J MENARD,
181, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier,
VIENT de recevoir par les navires Empire et Astracan le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été, un très bel assortiment de graines et oignons de fleurs, 12,000 griffes asperges de Hollande, vignes de sept variétés différentes, groseilliers à grappes, blanc et rouge, pêchers et figuiers de diverses variétés. On trouvera également dans son établissement une grande variété de plantes, arbustes et rosiers, le tout de premier choix. Graines fourragères, luzerne, trèfle rouge, trèfle à mouton, St. Foin, betterave champêtre, carottes fourragères à collet vert, choux à mille têtes, choux Cavalier, choux moëlleux.
Le tout à vendre à des prix très modérés. S'adresser au magasin pour voir la serre. 5 fév

Pompe aspirante et refoulante.
CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de 40 pieds.
Ce genre de pompe [illegible] aux habitants.
A vendre par S. [illegible], rue Condé,
16sept [illegible]

Graines [illegible] de Jardinage.
[illegible]
Choux Fleurs qualité supérieure.
[illegible] graines de jardinage de la récolte de 1851 [illegible] de Philadelphie au fur et à mesure [illegible]
[illegible]
S MAUPAY, 67, rue Gravier,
24 avril près la rue du Camp

35 barriques vin vieux;
[illegible]
25 [illegible] vin blanc;
15 paniers Cognac, à vendre par JEAN PISSE,
[illegible] Enc. Royale et St-Pierre.
CHAMPAGNE [illegible] DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

A. BLACHE,
NEGOCIANT, No [illegible], rue Vieille Levée,
Seul agent des marques suivantes:
Eau-de-vie marque de New-York,
Genièvre de New-York,
Rhum de Barbades,
Rhum de de New-Orléans,
Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
1er juin—1 an

[illegible] de la Malle des E-U.
POUR NEW-YORK via LA HAVANE.—Le magnifique [illegible] à double machine, GEORGIA, du port de 3000 tonneaux, capitaine D D Porter, de la marine des Etats-Unis, partira [illegible] passagers, mercredi 28 mai, à 8 [illegible]
Le [illegible] Georgia sera suivi de celui du magnifique steamship Ohio, du port de 3000 tonneaux, [illegible] le vendredi 13 juin.
Prix du Passage:

Pour New-York—	1re chambre	$ 50
	Hamacs avant	40
	Entrepont (nourri)	25
Pour la Havane—	1re chambre	30
	Hamacs avant	30
	Entrepont (nourri)	20

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports [illegible] consul espagnol.
Chaque [illegible] de cette compagnie a un chirurgien à bord. On prendra seulement des espèces comme fret pour la Havane.
Nul connaissement ne sera signé après le départ du steamer.
Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, 95, rue des Magasins.
17 mai J R JENNINGS, Agent

COMPAGNIE DE LA MALLE DU PACIFIQUE.
La seule ligne qui mène à la Californie et d'Oregon, par la voie de la Havane et Chagres.
PRIX DU PASSAGE RÉDUIT.
LE superbe navire à double machine GEORGIA, commandé par D. D. Porter, de la marine des Etats-Unis, partira mercredi 28 mai, à huit heures du matin, il se rendra [illegible] à vapeur de la malle du Pacifique qui partira de Panama vers le 15 juin.
Prix du Passage:
Nouvelle Orléans à Chagres—Salon $70 seconde chambre $55, entrepont $35.
Panama à San Francisco—Salon $250, seconde chambre $225, entrepont $125.
Pour passage, s'adresser à ARMSTRONG, LAWRASON & Co,
16 mai 105, rue des Magasins

POUR NEW-YORK—Directement.
PRIX DU PASSAGE RÉDUIT.
Le magnifique steamer WINFIELD SCOTT, 2000 tonneaux, capitaine Kinney Couillard, partira du wharf de Lafayette jeudi, le 15 mai 1851, à huit heures A.M.
Les accommodations de ce steamer n'ont jamais été surpassées, sa table est garnie de [illegible] mets que fournit le marché.
Le livre du passage sera positivement clos et le nom d'aucun passager ne sera pris après la cloche des cabines, donnant ainsi plus de confort à ceux qui sont à bord.
Pour fret ou passage, s'adresser à BABCOCK & FENNELL,
8 mai No 90 rue de la Commune

POUR NEW-YORK.
Ligne de steamers entre New-York et la Nouvelle-Orléans—Les steamers neufs, élégans et à double machine, UNION, (1500 tonneaux), capitaine T S Budd, et WINFIELD SCOTT, (2000 tonneaux), capitaine Kinney Couillard, composant cette ligne, partiront de New-York et de la Nouvelle-Orléans, le 1er et le 15 de chaque mois à trois heures P. M. de New York et à 9 h. A. M. de la Nouvelle Orléans [illegible] quand les dates fixées tomberont un dimanche, dans ce cas les steamers partiront le lendemain.
Ces steamers devront [illegible]:
De la Nouvelle-Orléans.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 15 mai.
L'UNION, le lundi 2 juin.
De New York.
L'UNION, le jeudi 15 mai.
LE WINFIELD SCOTT, le lundi, 2 juin.
Ces steamers ont été construits avec le plus grand soin et rien n'a été épargné pour leur donner la solidité, la vitesse et le confort.
Pour fret ou passage pour le Winfield Scott s'adresser à DAVIS, BROOKS & Co, New York
Pour le steamer Union, à SPOFFORD, TILESTON & Co, New York.
A la Nouvelle-Orléans, chez
2 avril BABCOCK & FENNELL, 90 Commune

Deux voyages par semaine.
Pour la Balise, Passe du Sud-Ouest, Forts et points intermédiaires, le vapeur G. T. DISWELL, Capitaine A. Lakoss partira tous les samedi à 10 heures du matin et sera de retour [illegible] jeudi soir.
Pour le Canal Rappelet—Le Diswell partira tous les mercredis à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.
Le Diswell ayant été acheté à cet effet continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à MINISTER & ANDERSON, 21, Poydras
BRAND, ADAMS & Co,
4nov 53, Vieille Levée

POUR BORDEAUX.
L'élégante barque CORA, fine voilière, capitaine Horton, partira pour le port ci-dessus vers le 1er juin prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagements pour une quinzaine de personnes s'adresser à bord ou à J. B. ASHBRIDGE & Co,
19 mai 47, rue du Camp

Le brick CARLOTTA, capt. Costa, ayant son chargement engagé partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à DOMINIQUE LANATA, 3 & 10, rue Jefferson.

POUR SAN-FRANCISCO
Ligne régulière de la Californie
Le navire SALEM, capt [illegible]
Ce navire a été construit exprès pour [illegible] 10 passagers à la chambre [illegible]
Pour fret ou passage s'adresser à SECCOMB & VOORHIES
24 av 15 rue Tchoupitoulas

Pour Liverpool—Le navire [illegible] ENGLAND, [illegible] s'adresser à H. V. BAXTER, [illegible]

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] ayant une partie de sa cargaison engagée et étant à bord, partira bientôt. Pour balance du fret s'adresser à H V BAXTER, 79 Commune.
Pour passage, ayant de bonnes accommodations à la cabine ainsi qu'à l'entrepont, s'adresser à bord au capitaine, poteau 33, 2e Municipalité.

Pour le Havre—Passage seulement.—Le beau navire français PRINCE DE JOINVILLE, capt Adams partira jeudi 27 du courant, ayant 20 cabines superbes [illegible]

Pour le Havre—[illegible] H V BAXTER [illegible]

Pour Tampico—La goëlette [illegible] MARY ELLEN, doublée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira positivement samedi. Pour reste de fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord [illegible] ou à DELVAILLE & MORENO, 22 Vieille Levée.

Pour la Havane—Le brick [illegible]

Pour le Havre—[illegible] ayant tout son chargement engagé et à bord, partira sous peu [illegible]
H. V. BAXTER, 79 rue Commune
Pour passage, avec de beaux emménagements, une seule cabine à la chambre ou à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 5, Troisième Municipalité 3 mai

Pour Liverpool—Le navire fin voilier J C CALHOUN, capt J C Lowell, ayant presque tout son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord face au poteau 3, Seconde Municipalité, ou à
29av H V BAXTER, 79, Commune

Pour Marseille—Le brick [illegible] MARECHAL NEY, capitaine [illegible] ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement [illegible] passagers à la chambre, s'adresser à bord ou à R W DEAN
23 avril— 85 rue Gravier

Pour le Havre—Le navire paquebot régulier de New-York, INDIANA, capt J. Bennett, ayant en ce moment la plus grande portion de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai. Pour fret de 300 balles de coton, passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au poteau No 3, Deuxième Municipalité ou à JOHN O WOODRUFF & Co, 108, rue des Magasins,
ou à J P WHITNEY & Co, 61, rue du Camp.
P. S. L'Indiana ayant 12 superbes cabines, dont il lui reste encore cinq à disposer, aussi une dunette pouvant recevoir convenablement 30 passagers. 23 av—

Pour Liverpool—La barque fine voilière ROBERT, capt. Isaac Beauchamp, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au poteau 14, 2me Municipalité, ou à H V BAXTER,
14av 79, rue Commune

A FRETER—La goëlette fine voilière Merchant, doublée et chevillée en cuivre, du port d'environ 800 barils sous le pont. S'adresser à E J HART & Co,
30 avril 79, rue Tchoupitoulas

Goëlette à vendre.
La jolie goëlette PELICAN, du port de 12 85/100 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, &c., elle se trouve maintenant de l'autre bord du fleuve près de la fonderie.
Pour les conditions, &c., s'adresser à BERNARD TURPIN,
28 avril 26, Vieille Levée

POUR NEW YORK.
Ligne Stanton.
PAQUEBOTS POUR LA Nlle ORLEANS ET NEW-YORK
LA ligne est composée des navires suivans:
Navire St-Charles, capitaine C. R. Griffith,
" Hero, " J. G. White,
" Huron, " J. Ingersoll,
" Clifton, " A. G. Tucker,
" John G. Coster, " [illegible],
" [illegible], " [illegible]
" Bay State, " L. V. Simmons.
Ces paquebots sont tous de première classe tirant très peu d'eau. Ils remorqueront [illegible] le fleuve, et partiront aussitôt qu'ils l'auront annoncé. Les cabines de ces navires ont de beaux emménagements et sont commandés par des capitaines d'une grande expérience dans cette navigation. Rien ne sera négligé pour l'accommodation des chargeurs ainsi que pour le bien-être et le confort des passagers.
Pour fret ou passage, s'adresser à J. N. STANTON & Co, Encoignure Lafayette et Magasins,
ou à [illegible] STANTON,
10 [illegible] rue du Sud, New-York.

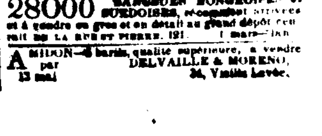

[illegible]
RUE ST PIERRE, No 121,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.
28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt ci-dessus rue ST PIERRE. 121. 1 mars—1an

AMIDON—6 barils, qualité supérieure, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
13 mai 34, Vieille Levée.